

Secretary of
State for
External Affairs



Secrétaire
d'État aux
Affaires
extérieures

N° 202

Le 12 septembre 1990

LA CRISE DU GOLFE - ÉTAT DE LA SITUATION

Aujourd'hui, l'ambassade du Canada au Koweït a fait le nécessaire pour organiser le départ de 45 autres membres de la communauté canadienne. Dans bien des cas, l'ambassade n'avait appris l'existence de ces personnes que tout récemment. Ces dispositions ont été prises par l'intermédiaire des responsables et d'un agent de l'ambassade du Canada à Bagdad, actuellement au Koweït. Les personnes évacuées sont à bord d'un Boeing 747 des Iraqi Airways qui a été nolisé par les gouvernements américain et britannique et qui atterrira sous peu à Londres. Tout comme l'appareil nolisé par le Canada la semaine dernière, l'avion est parti du Koweït et a fait un arrêt à Bagdad, pour permettre le traitement des documents de sortie, avant de poursuivre sa route vers l'Europe.

Les passagers de la communauté canadienne à bord de cet avion comprennent des citoyens canadiens et des membres de leur famille proche : conjoints, parents, enfants, frères et soeurs. On compte aussi des immigrants ayant obtenu le droit d'établissement. Les hommes d'âge adulte ne voyagent pas avec un passeport canadien, car les autorités iraqiennes leur interdisent toujours de quitter le pays s'ils ne détiennent que ce passeport.

Le Canada a été le premier pays à organiser l'évacuation de ressortissants à l'aide d'un avion nolisé des Iraqi Airways, qui est parti de Koweït le 6 septembre. À ce moment-là, nous avons offert les sièges vides aux ressortissants d'autres pays. Un certain nombre d'Américains et d'Irlandais ont accepté l'offre. Les États-Unis nous ont rendu la politesse aujourd'hui en offrant des sièges aux Canadiens.

Nous continuons de prendre des arrangements en vue du transport terrestre jusqu'à Bagdad des hommes de la communauté canadienne retenus au Koweït. Bien qu'il y ait des pénuries d'aliments à Bagdad, les Canadiens en Iraq sont hors de danger pour le moment.